



Cadre réservé à l'Administration

**DEMANDE D'AUTORISATION D'ABATTAGE OU D'ARRACHAGE D'ARBRES
OU D'ARBUSTES SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE LEGE-CAP FERRET**

Cette autorisation est éligible en application de l'arrêté municipal portant réglementation de l'abattage d'arbres.

La présente demande et les pièces annexes doivent être:

- Soit adressées par courriel à l'adresse suivante: mairie.lege@legecapferret.fr
- Soit adressées par voie postale à l'adresse suivante: Mairie de LEGE-CAP FERRET
79 Avenue de la Mairie
33950 LGE-CAP FERRET
Tél. 05.56.03.84.00

- Soit déposées à l'accueil de la Mairie de LEGE-CAP FERRET ou à l'accueil de l'une des mairies annexes

1. DEMANDEUR

Madame Monsieur

Nom: **Prénoms:**

Coordonnées du demandeur

Adresse:

Numéro, voie, lieu-dit:
Commune:
Code postal:

Téléphone fixe: **Téléphone portable:**

Courriel:

2. TERRAIN

Adresse du terrain:

Numéro, voie, lieu-dit:
Commune:
Code postal:
Résidence principale Résidence secondaire

Références cadastrales (section et numéro) :

3. VOLET PAYSAGER

Motifs de la demande d'abattage:

.....
.....
.....

Essence et nombre d'arbre(s) concerné(s) par la demande d'abattage

ESSENCES VEGETALES	NOMBRE D'ARBRE(S) A ABATTRE
Pinacées (Pin maritime, Pin parasol)	
Fagacées (Chêne liège, Chêne vert, Chêne Pédonculé)	
Cyprès de Lambert, Cyprès Chauve	
Arbousier	
Houx commun	
Erable	
Figuier	
Tamaris	
Robinier faux-accacia	
Marronnier	
Cèdre	

Essence et nombre d'arbre(s) dont la plantation doit être réalisée

ESSENCES VEGETALES	NOMBRE D'ARBRE(S) A ABATTRE
Pinacées (Pin maritime, Pin parasol)	
Fagacées (Chêne liège, Chêne vert, Chêne Pédonculé)	
Cyprès de Lambert, Cyprès Chauve	
Arbousier	
Houx commun	
Erable	
Figuier	
Tamaris	
Robinier faux-accacia	
Marronnier	
Cèdre	

4. ENGAGEMENT DU DEMANDEUR

Je soussigné, auteur de la présente demande, certifie exacts les renseignements fournis.
Je m'engage à mettre en œuvre l'abattage et les replantations dans la stricte conformité avec la présente demande et les pièces qui y sont annexées,

A:, Le Signature :

5. PIECES A JOINDRE

- Un croquis permettant de localiser sur le terrain:
 - le ou les arbre(s) / arbuste(s) qu'il est projeté d'abattre ou d'arracher
 - le ou les arbre(s) / arbuste(s) qu'il est prévu de replanter
- Une ou des photographies, si nécessaire